

InsolentEs et InsoumisEs :
esquisses sur les droits en
santé mentale

ACTION AUTONOMIE * COLLOQUE DE L'AQRP
11 NOVEMBRE 2014

Qui sommes-nous?



- ❑ Collectif de défense de droits montréalais créé il y a 20 ans par des citoyens et citoyennes déterminés à défendre leurs droits.
- ❑ Mission: la défense individuelle et collective des droits en santé mentale.
- ❑ Notre champ d'action: tous les aspects des droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale.
- ❑ Une équipe de 8 travailleurs et un CA formé de personnes utilisatrices de services en santé mentale.

Que faisons-nous?

Nos 4 volets d'intervention:

- ❑ l'information sur les droits et recours
- ❑ l'aide et l'accompagnement individuel
- ❑ la sensibilisation et la formation
- ❑ les représentations, les actions et les pressions politiques

Nos principaux dossiers collectifs:

- ❑ garde en établissement
- ❑ mesures de contrôle en milieu psychiatrique
- ❑ ordonnance de traitement
- ❑ accessibilité et qualité des services
- ❑ logement/hébergement

Pourquoi ce projet?

- ❑ S'inscrit dans notre dossier collectif sur les mesures de contrôle en santé mentale (contention chimique et physique et isolement). Projet porté par la responsable du dossier sur les mesures de contrôle à Action Autonomie.
- ❑ Découle des constats posés par l'organisme suite aux demandes d'aide et d'accompagnement individuel.
- ❑ Fait suite à un partage d'expérience de 15 personnes ayant vécu des mesures de contrôle en milieu psychiatrique dans un établissement montréalais.
- ❑ Volonté de porter sur la place publique la parole des personnes qui vivent ces mesures afin d'en démontrer l'impact.
- ❑ Volonté des membres d'utiliser des moyens artistiques pour favoriser leur épanouissement personnel, mais surtout dans un but de sensibilisation, mobilisation et revendication (sondage aux membres à l'automne 2012).

Tout savoir sur le
déroulement de notre
projet!

Les objectifs du projet

Le but

Sensibiliser nos familles, nos proches, les services sociaux et de santé mentale, les milieux d'enseignement, les milieux de travail, les diversEs professionnels et professionnelles, le milieu des arts et, plus largement, le public, à l'importance du respect des personnes vivant avec des problématiques en lien avec la santé mentale et de leurs droits par la création d'une œuvre d'art collective itinérante.

Le moyen

Créer, avec le soutien d'une personne ressource du Musée des beaux-arts de Montréal, un outil collectif itinérant de sensibilisation et de revendication portant sur les droits.

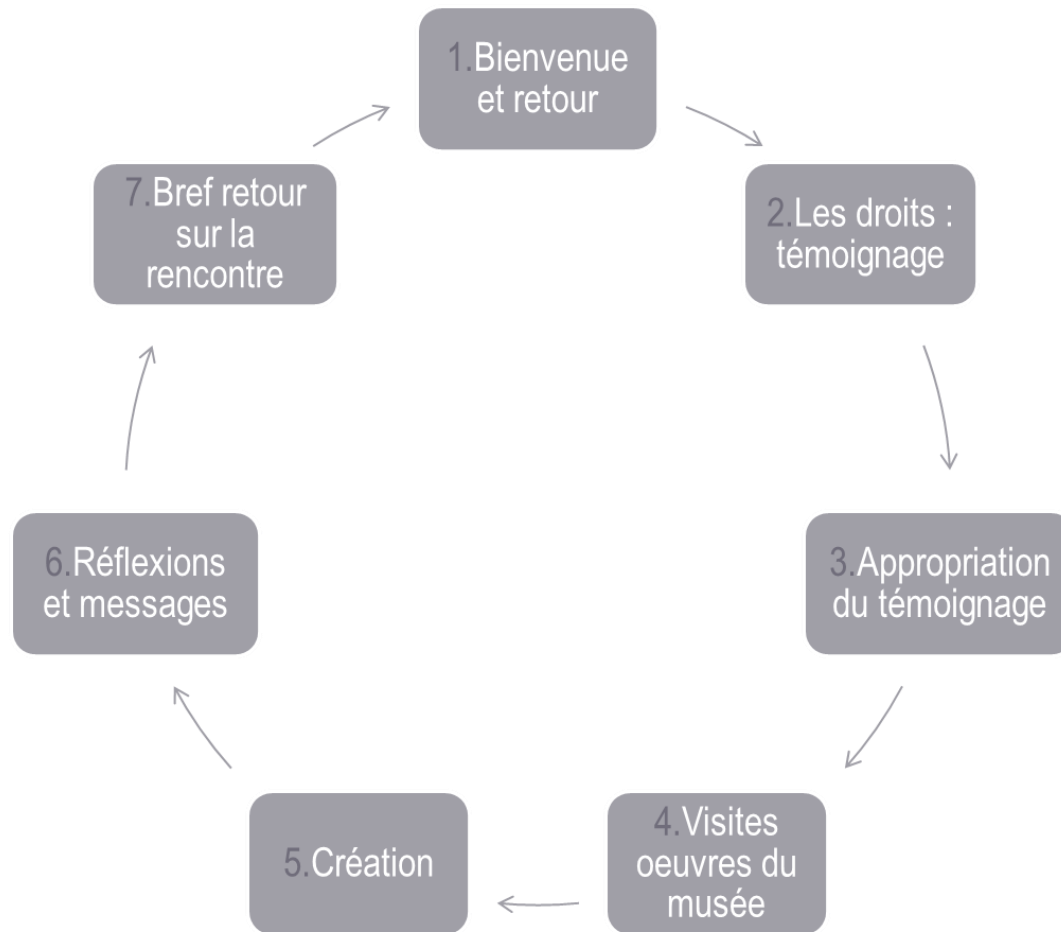
Déroulement du projet

- ❑ Développement du partenariat avec le département de l'éducation et de l'action culturelle du Musée des beaux-arts de Montréal : printemps 2013.
- ❑ Recrutement des participants: 10 personnes choisies parmi les membres ayant manifesté un intérêt pour un tel projet dans un sondage aux membres.
- ❑ 8 séances de création au Musée pendant l'été 2013, plus des rencontres pour l'organisation des activités.
- ❑ Vernissage à l'automne 2013. Plus de 150 personnes présentes.

Les personnes impliquées

- ❑ Une animatrice en arts du Musée
- ❑ Une co-animatrice, membre d'Action Autonomie
- ❑ Une vidéographe et photographe, membre d'Action Autonomie
- ❑ Une travailleuse de l'équipe d'Action Autonomie
- ❑ Les artistes: 10 membres d'Action Autonomie

Les sept étapes d'une séance de création



Les droits explorés pendant le projet

À partir des témoignages déclencheurs, nous avons touché les 5 droits suivants:

- ❑ La dignité
- ❑ Le respect
- ❑ La liberté
- ❑ La sécurité
- ❑ Le consentement libre et éclairé

Qualités recherchées de l'œuvre collective

- ❑ Permet l'interaction
- ❑ Est adaptable aux groupes de divers âges
- ❑ Comporte des éléments symboliques, en lien avec les pratiques psychiatriques
- ❑ Permet la création d'un décor : éléments pouvant être agencés
- ❑ Est attrayante (sollicite les sens), provocatrice, suscite l'humour et la joie

Les retombées du projet

❑ **Pour les personnes participantes:**

- ❑ Fierté et satisfaction face au résultat (œuvres)
- ❑ Fierté d'avoir mené une action collective dans un espace public reconnu tel que le Musée des beaux-arts

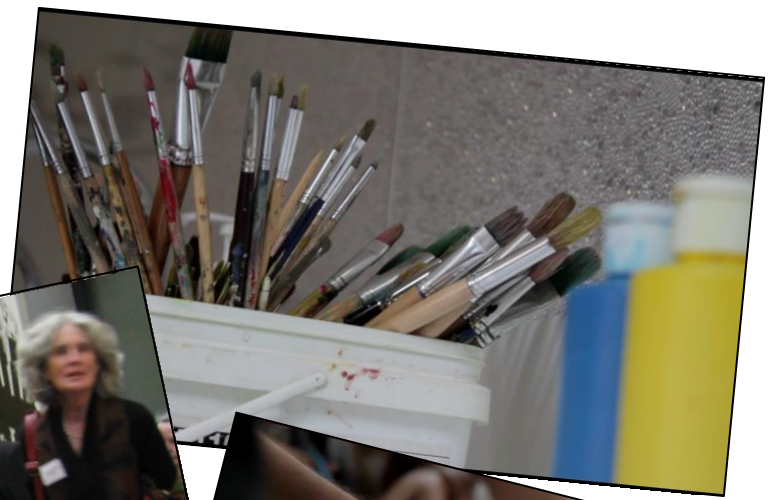
❑ **Pour Action Autonomie:**

- ❑ Nouvel outil d'animation dans le cadre des activités de l'organisme (ex: rencontre avec des étudiants en droit qui a mené à un article)
- ❑ Visibilité et reconnaissance publique (ex: projet en lice pour le prix "A part entière" de l'OPHQ)
- ❑ Participation à des projets de recherche (ex: recherche sur le mouvement communautaire menée à l'UQAM)

❑ **Pour l'avancement des droits en santé mentale:**

- ❑ Retombées difficiles à mesurer pour le moment...
- ❑ Sensibilisation d'un nouveau milieu (musée)

InsolentEs et InsoumisEs ... en photos!



Art conscientisant,
appropriation du pouvoir et
parole citoyenne:
les concepts au cœur de notre
projet!

L'appropriation du pouvoir

- ❑ Nous avons choisi le principe de l'appropriation du pouvoir plutôt que celui du rétablissement qui mise surtout sur le contrôle des symptômes et la responsabilité individuelle. Pour nous, l'appropriation du pouvoir a une dimension collective.
- ❑ L'appropriation du pouvoir commence avec la parole, dans son sens large... C'est prendre position dans des situations, réagir et s'exprimer de différentes façons.
- ❑ L'appropriation est un processus d'autodétermination expérimenté au fil d'un parcours de vie et pour lequel il n'y a pas de recette unique.
- ❑ Pour nous, l'appropriation du pouvoir s'inscrit dans une démarche de citoyenneté.

Composantes de l'appropriation du pouvoir

- ❑ Choisir: avoir la possibilité d'exercer des choix libres et éclairés.
- ❑ Décider: participer activement aux décisions qui ont un impact sur sa vie.
- ❑ S'actualiser: pouvoir actualiser son potentiel de développement personnel, professionnel et social.
- ❑ Exercer ses droits : pouvoir connaître, comprendre, exercer et défendre ses droits.

Appropriation du pouvoir et art conscientisant

- ❑ Choix de l'art conscientisant: moyen qui permet une réelle appropriation du pouvoir chez les personnes participantes.
- ❑ L'art conscientisant vise le changement social par des pratiques artistiques collectives.
- ❑ A une résonance en termes de citoyenneté et prise de parole publique/reconnaissance.

Que permet le choix de l'art conscientisant?

- ❑ La reconnaissance de soi et la reconnaissance sociale par le biais de la création artistique.
- ❑ La création d'un lieu de réappropriation de la parole : « se dire autrement », se donner de la visibilité et de la crédibilité.
- ❑ Le dépassement de soi par l'exercice de la rigueur et de toutes les compétences utiles à la création afin d'atteindre un objectif fixé collectivement.
- ❑ La possibilité d'agir simultanément comme acteurs et actrices, et comme témoins privilégiés des résultats obtenus au fil de l'action.
- ❑ L'action collective sur des questions qui donnent un sens au vécu individuel et collectif favorisant une démarche émancipatrice.
- ❑ La réflexion dans l'action afin de transmettre un message visant le changement social.

Luttes collectives pour le
respect des droits en santé
mentale

Les suites du projet

- ❑ Tenue d'un forum en février sur les mesures de contrôle : plus de 250 participants.
- ❑ Appel au refus total des mesures de contrôle.
- ❑ Nous continuons nos actions politiques afin de favoriser l'élimination des mesures de contrôle et leur remplacement par des pratiques alternatives plus respectueuses des droits.

Nos luttes collectives de façon plus globale

- ❑ Défense individuelle et collective des droits dans le secteur de la santé mentale demeure essentielle car notre pratique révèle beaucoup de manquements aux droits.
- ❑ Pas seulement nous, mais également différents acteurs de la société réclament des changements (ex : Protecteur du Citoyen).
- ❑ Lien avec différents droits reconnus dans nos instruments législatifs comme la LSSS, les chartes canadienne et québécoise et le Code Civil.
- ❑ Droits qui font aussi référence au droit international, comme la DUDH.

Austérité et droits en santé mentale

- ❑ Coupures dans les services : quel accès en première ligne ?
- ❑ Moins de personnel : quel impact sur le recours à des mesures de contrôle et sur la garde (en constante augmentation depuis 1999).
- ❑ Quelle place pour les citoyens et citoyennes dans les structures décisionnelles?
- ❑ Quelle place pour les déterminants sociaux de la santé ?
 - Préséance du modèle biomédical
 - Politiques sociales qui accentuent la pauvreté
- ❑ Beaucoup de temps et d'énergie mis dans cette réforme, mais à quand un PASM ? Des orientations ministérielles en matière de garde ?

Conclusion et évaluation

